ANNEXE 9: Modèle d'attestation de stage 12



ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL	
Nom ou dénomination sociale : BIOPATH LABORATOIRES HDF Nord	
Adresse : 360 Boulevard du parc 62231 Coquelles	
· ·	
<u> </u>	
certifie que	
LA OU LE STAGIAIRE	
Nom : Hochart Prénc	om : Hugo
Né(e) le : 26 / 12 / 2004	Sexe : F
Adresse : 80 rue Henri Dunant, 62100 Calais	
☎: 06 34 08 15 74Mél:	
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations	
Option SISR SLAM	.
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignemen	nt supérieur ou de l'organisme de formation) :
EPSI LILLE	
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études	
DURÉE DU STAGE	
Dates de début et de fin du stage : Du 15 / 05 / 2023 au 23 / 06 / 2023	
Représentant une durée totale de 6 semaines nombre de semaines / de mois	
·	(rayer la mention inutile).
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.	
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage	Fait à Coquelles le .12/09 /2023
dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-	·
40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux	Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil
trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La	
demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de	HOUVENAGHEL ARNAUD, Administrateur système Groupe Biopath
l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises	
sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à	SELARL BIOPATH LABORATOIRES

demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale

art. L.351-17 - code de l'éducation art. D.124-9)

COQUELLES

Tél. 03.21.46.75.75 - Fax. 03.21.46.75.89

du Rare 62231 COQUELLES

¹ Remettre autant d'attestations que d'entreprises fréquentées pour couvrir les semaines de stage réglementaires.

